

## Motion adressée à M. le Président de la République et à M. le Premier Ministre concernant l'intervention militaire en Irak

**M. l'Adjoint MEDJALDI, Rapporteur :** Les élus de Besançon réunis en Conseil Municipal le 30 janvier 2003 souhaitent exprimer leur inquiétude en regard de l'importance du dispositif militaire mis en place autour de l'Irak et des déclarations des dirigeants américains. Ces dernières ne laissent que peu de doute sur la volonté du Président des Etats-Unis d'intervenir militairement en Irak même de façon unilatérale.

Les inspecteurs de l'ONU doivent mener à bien, en toute liberté et indépendance, leur mission de vérification et d'inspection et la résolution 1441 du Conseil de sécurité doit être appliquée.

La France doit affirmer solidarité et soutien aux forces qui luttent pour un changement démocratique pacifique dans ce pays. Cette guerre risque de déstabiliser gravement une région déjà traumatisée par le tragique conflit israélo-palestinien et d'affaiblir la coalition internationale contre le terrorisme.

Le Conseil Municipal de Besançon encourage sans réserve le Secrétaire Général de l'ONU dans ses efforts pour préserver la paix. Il demande au Président de la République de continuer à affirmer clairement l'opposition de la France au recours à la force, en usant de son droit de veto au Conseil de Sécurité dans l'attente du résultat de l'inspection de l'ONU.

**«M. Bruno MEDJALDI :** Je sou mets cette motion à l'assentiment du Conseil Municipal.

**M. LE MAIRE :** J'ai d'ailleurs eu hier une information par un canal que je ne vous donnerai pas, comme quoi Charlottesville, la ville avec laquelle nous envisageons de nous jumeler, qui a, vous le savez, déjà pris une position contre la peine de mort -et c'est courageux en Virginie de prendre ce type de position- a pris aussi une délibération dans le sens de celle-ci, avec un libellé quasiment identique, tout du moins d'après ce que j'en sais, ce qui me conforte quand même dans l'idée que vraiment nous avons des choses à faire avec cette ville américaine qui a des positions très semblables aux nôtres.

**M. Benoît CYPRIANI :** Il y a une petite phrase ou un morceau de phrase qui me gêne dans cette motion et j'aimerais bien en faire part à tout le monde, c'est la phrase qui est soulignée : «tant que les preuves formelles de la menace que constituerait le régime irakien pour le reste du monde ne sont pas démontrées par les inspecteurs de l'ONU». Je suis obligé de dire mon désaccord avec cette partie de la phrase. Nous ne pensons pas que l'Irak, quelle que soit la puissance de son armement, constitue une menace pour le monde telle qu'une guerre soit nécessaire. Ce peuple a souffert et souffre de la dictature mais également de l'embargo depuis 12 ans. Une troisième guerre, car je rappelle qu'avant la première guerre du Golfe, il y a eu une guerre entre l'Iran et l'Irak dans laquelle chacun des deux belligérants étaient soutenus par les USA, il faut s'en souvenir, une troisième guerre ne serait pas une réponse digne de notre monde civilisé qui considère que la vie de tout être humain n'a pas de prix. Je demande donc que cette portion de phrase soit supprimée.

**M. Marcel POCHARD :** Je propose plutôt une adjonction, Monsieur le Maire : quitte à demander quelque chose au Président de la République et à apporter son soutien au Secrétaire Général de l'ONU, on pourrait aussi apporter notre soutien sans réserve à l'action du Président de la République et du gouvernement pour préserver la paix et ensuite on peut demander au Président de la République, effectivement d'utiliser son droit de veto.

**M. LE MAIRE :** Ne m'en demandez quand même pas trop !

**M. Marcel POCHARD** : Il y a là une espèce de déséquilibre que je n'ai pas bien compris. Ou on prend une position et on essaie d'avoir un consensus dans cette salle parce que sinon on va finir par faire de la politique au sein du Conseil Municipal, ce qui n'est pas éminemment souhaitable, ce n'est pas vraiment notre rôle, donc ce n'est pas la peine de mettre des ingrédients, alors dans ce cas-là on soutient...

**M. LE MAIRE** : Je me félicite du rôle global du Président de la République et du gouvernement, le fait que l'on veuille suivre les résolutions des Nations Unies. Il faut quand même relativiser les choses car si on peut se faire plaisir ici localement pour telle ou telle raison, je crois quand même que ce sont des problèmes d'ordre planétaire qui doivent se régler, me semble-t-il, aux Nations Unies. Ce que je souhaiterais dire par le biais de cette phrase, c'est que d'une façon ou d'une autre on suit la position des Nations Unies qui est quand même, jusqu'à preuve du contraire, l'organisme chargé de faire respecter l'ordre sur le monde, même s'il a quelquefois beaucoup de difficultés.

**Mme Nicole WEINMAN** : Je vais abonder dans le sens de Marcel POCHARD...

**M. LE MAIRE** : J'imagine bien.

**Mme Nicole WEINMAN** : ... tout en rappelant quand même un peu d'histoire, c'est qu'au moment du conflit du Kosovo, on ne s'est pas arrêté à une résolution des Nations Unies et nous avons, nous Europe, demandé aux Etats-Unis d'intervenir malgré ça.

**M. LE MAIRE** : C'est ce qu'a rappelé aujourd'hui sur les antennes M. MADELIN.

**M. Nicole WEINMAN** : Je n'étais pas d'accord sur tout ce qu'il disait mais exceptionnellement là-dessus, c'est vrai que je suis d'accord.

**M. LE MAIRE** : Je sais que vous êtes souvent d'accord avec M. MADELIN.

**Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER** : Simplement pour répondre à M. POCHARD, je pense que la phrase telle qu'elle est formulée dit clairement notre accord sur la position, pour le moment, de la France globalement, qui est celle aussi du Président de la République. J'étais à Versailles mercredi dernier et on a tous pu mesurer combien il était important que l'Allemagne et la France soient sur la même longueur d'onde. Simplement ce qui est demandé là et je crois qu'on en est sûrement tous d'accord ici, c'est que le Président de la République use de son droit de veto... ne voyons pas malice, je crois que cette phrase-là demande clairement au Président de la République que la France use de son droit de veto. En tout cas si on veut avoir un consensus, je pense que la formulation de la phrase telle qu'elle est là est la plus simple.

Pour répondre à M. CYPRIANI, j'entends et j'accepte bien sa position, je ne sais pas si elle représente la position de l'ensemble des Verts, si ? D'accord... en tout cas, nous ici à l'intérieur du Conseil Municipal, on est bien obligé, comme l'a redit Jean-Louis, d'être très clair sur notre position par rapport aux organismes internationaux et je crois que ce serait une erreur d'enlever cette partie-là de la motion proposée qui me paraît très équilibrée politiquement.

**M. LE MAIRE** : Ce que je proposerais peut-être, c'est qu'on demande au Président de la République de continuer à affirmer clairement. On peut aussi enlever le surlignage si vous le souhaitez.

**M. Jean-Claude CHEVAILLER** : (hors micro) Ils vont trouver deux bidons de produits chimiques...

**M. Eric ALAUZET** : Ça y est, ils les ont trouvés !

**M. Jean-Claude CHEVAILLER** : ...alors qu'il y a dix pays qui ont la bombe atomique et tous les pays de la planète qui ont des armes chimiques...

**M. LE MAIRE** : Là je pense qu'on est reparti dans un très très grand débat. Ecoutez, une motion est proposée et je souhaiterais que vous vous exprimiez sur celle-ci, qu'on la soumette au vote ; on ne va pas faire ici un débat de politique étrangère.

**M. Christophe LIME** : Si c'est la dernière phrase qui pose problème, je propose de demander au Président de la République d'affirmer clairement l'opposition de la France au recours de la force en usant de son droit de veto au Conseil de Sécurité dans l'attente du résultat de l'inspection de l'ONU. Comme ça on enlève toute ambiguïté.

**M. LE MAIRE** : Ça me paraît être un bon consensus.

**M. Jean-Loup COLY** : J'étais assez d'accord avec les remarques formulées par les Verts, et je me rallie à la proposition de Christophe qui me paraît être un bon compromis.

**M. Denis BAUD** : Sur ce sujet, je voulais simplement préciser une chose, c'est qu'il y a un Bisontin qui s'appelle Jean-Marie BRESSAND qui aura 84 ans demain et qui est à l'origine d'une initiative, c'était le fondateur des villes jumelées et du monde bilingue, qui est à l'origine de l'initiative sur Internet pour justement faire une chaîne pour la paix. Je l'ai eu tout à l'heure au téléphone et il voulait faire part de cette opération qui vient d'être lancée, donc c'est un Bisontin aussi qui fait ce travail.

**M. Benoît CYPRIANI** : Je remercie Christophe LIME d'essayer de faire quelque chose pour concilier tout le monde mais je ne vois pas bien en quoi cette formulation améliore les choses. Dans ce cas-là, on pourrait très bien dire : «en usant de son droit de veto au Conseil de Sécurité». Et je ne pense pas que l'équilibre dont parlait Mme GUINCHARD-KUNSTLER soit vraiment altéré par la suppression de cette phrase.

**M. LE MAIRE** : Je crois surtout que l'intérêt de cette motion, c'est d'attirer l'attention du Président de la République sur le fait que le Conseil Municipal est très inquiet par ces menaces... Je trouve la formule de Christophe LIME équilibrée. Je vous propose donc de modifier la phrase : «il demande au Président de la République de continuer à affirmer clairement l'opposition de la France au recours à la force, en usant de son droit de veto au Conseil de Sécurité dans l'attente du résultat de l'inspection de l'ONU».

**M. Michel ROIGNOT** : Je pense que la solution de compromis proposée par Christophe et reprise là me paraît bonne. Il n'y aurait rien de pire que d'envoyer une motion votée par 30 personnes sur 55, il faut qu'on arrive à quelque chose qui représente l'unanimité du Conseil Municipal, je crois qu'on en a l'habitude, autrement ça n'a pas trop de sens.

**M. Jean-Claude CHEVAILLER** : Il y a une question de principe parce que l'ONU a décidé qu'il n'y aurait pas de vote avant le 14 février, quand les experts seront revenus ; aussi ça n'a pas de sens de dire : on met un droit de veto avant que les experts aient dit quelque chose, c'est un problème de calendrier. Mais je suis d'accord, il faut trouver un consensus.

**M. Sébastien MAIRE** : J'admire nos efforts pour essayer de trouver un consensus, mais je crois que la position du Groupe Vert est très claire et assumée, nous sommes contre une intervention militaire des Etats-Unis en Irak, quelles que soient les conclusions des inspecteurs de l'ONU. Donc on ne va pas nous, faire de compromis par rapport à cela, il ne me semble pas.

**M. LE MAIRE** : Il y a donc deux propositions, on va mettre au vote ; il y a une proposition qui est : «dans l'attente du résultat de l'ONU» et une autre proposition qui est celle du Groupe Vert qui est de dire : on supprime la dernière phrase.

Quels sont ceux qui sont favorables à la proposition des Verts supprimant donc la dernière phrase ?  
12. Chacun vote comme il veut. C'est donc l'autre motion qui est adoptée».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte ce vœu à la majorité, douze Conseillers votant pour cette même motion avec suppression de l'expression «dans l'attente du résultat de l'inspection de l'ONU».

*Récépissé préfectoral du 6 février 2003.*